Règlement du jeu concours Halloween 2026

1- Organisation

La société **Atlantique Pellerin Vacances** (ci-après « l'Organisateur ») organise un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé **« Concours Halloween »**, accessible depuis sa page Facebook officielle et sa page Instagram officielle.

2-Conditions de participation

La participation au jeu est ouverte à toute personne physique :

- Résidant en France métropolitaine
- Âgée de 18 ans ou plus au moment de la participation

Conditions pour participer :

- Être abonné à la page Facebook **Atlantique Pellerin Vacances** et à une des 11 pages Facebook des campings au choix et/ou à la page Instagram **Atlantique Pellerin Vacances** et à une des 11 pages Instagram des campings au choix pour le concours sur Instagram.
- Liker le post
- Identifier 2 amis pour qu'ils puissent eux aussi participer

La participation au concours est limitée à un commentaire par personne et implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

3-Modalités du jeu

Le concours se déroule du **30/10/2026 à 10h00** au **12/11/2026 à 10h00**.
Le gagnant sera désigné par **tirage au sort** parmi l'ensemble des participants ayant respecté toutes les conditions.
Le **tirage au sort aura lieu le 12 novembre 2026**, et le gagnant sera contacté par message privé sur la plateforme sur laquelle il a participé.

4-Lot

Lot mis en jeu :
Une semaine en Mobil-Home 4 places dans un camping au choix parmi le catalogue APV :

- **Camping Plijadur** à La Trinité-sur-Mer
- **Camping les Aventuriers de La Calypso** à Saint-Jean-de-Monts

- **Camping Antioche** sur l'Île de Ré
- **Camping au Val de Loire en Ré** sur l'Île de Ré
- **Camping L'Anse des Pins** sur l'Île d'Oléron
- **Camping La Pélonie** à Bassilac et Auberoche
- **Camping Au Vallon Rouge** à La Colle-sur-Loup
- **Camping Le Cayola** à Vias-Plage

Avant le 20 juin 2027 ou après le 5 septembre 2027
(hors week-ends fériés et vacances scolaires, selon disponibilités & dates d'ouverture)

Le lot est **non échangeable, non remboursable et non transférable**.
Les frais de transport et dépenses personnelles ne sont pas inclus.

5-Remise des dotations et modalités d'utilisation

- Le/la gagnant(e) sera contacté(e) uniquement par message privé sur Facebook et recevra les instructions pour accéder à sa dotation.
 Le/la gagnant(e) devra répondre **dans les deux semaines au plus tard le 26/11/2026** suivant le message et fournir ses coordonnées complètes. Sans réponse dans ce délai, il/elle sera déchu(e) de son lot et celui-ci pourra être attribué à un suppléant désigné lors du tirage au sort.
- Le/la gagnant(e) doit respecter le présent règlement et autorise l'Organisateur à vérifier son identité, son âge et la sincérité de sa participation. Toute fausse déclaration entraîne l'élimination immédiate et l'acquisition du lot par l'Organisateur.

En cas d'impossibilité de délivrer le lot, l'Organisateur se réserve le droit de le remplacer par une dotation de valeur équivalente.

6-Responsabilité

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable :

- De l'impossibilité de contacter le gagnant
- Des erreurs sur le nom, l'adresse ou les coordonnées communiquées par le participant
- Des incidents pouvant survenir lors de la jouissance du lot

L'Organisateur se réserve le droit d'écourter, prolonger, modifier, interrompre, différer ou annuler le concours si nécessaire, sans que sa responsabilité soit engagée. Toute modification fera l'objet d'un avenant mis en ligne sur le site.

L’Organisateur décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement empêchant l’accès ou le bon déroulement du concours, notamment en raison d’actes de malveillance externes.
L’utilisation de robots ou procédés automatisés pour participer est interdite. Toute fraude entraînera l’élimination du participant et, le cas échéant, des poursuites judiciaires.

Ce jeu-concours n'est ni organisé, ni parrainé, ni sponsorisé par Facebook ou Instagram. Ces plateformes ne sauraient être tenues responsables de son organisation ou de son déroulement.

7-Données personnelles

Les informations recueillies (nom, prénom, identifiant Facebook et Instagram, commentaire) sont utilisées uniquement pour l’organisation du concours et l’attribution du lot.

Conformément à la réglementation RGPD, vous disposez d’un droit d’accès, de rectification et de suppression de vos données en contactant l’Organisateur à **contacts@camping-apv.com.**